

Mairie

Posté par: lettres types
Publiée le : 31/3/2010 14:13:28

Nom, prénom

Adresse

À Adresse de la Mairie

Habitant le centre-ville, dans la rue principale, je suis le malheureux tÃ©moin, tout comme des dizaines d'autres personnes, des embouteillages provoquÃ©s tÃ©t le matin par divers services (la Poste, transport de fondâ€!), qui ont pour consÃ©quence de faire retentir les klaxons des vÃ©hicules engagÃ©s dans la rue, et ce Ã des heures oÃ¹ les gens â€“ et surtout les enfants - dorment encore.

Il est intolérable que le confort des uns et l'impatience des autres réveillent toute une partie de la population. Surtout que, comme vous le savez, l'usage de l'avertisseur sonore est interdit en agglomération. Cet acte ne manque donc pas seulement de civisme, il est aussi illégal.

Vous ãtes le seul recours face à un problème qui peut paraître anecdotique mais qui rend la vie vraiment pénible à plusieurs de vos administrães. Les solutions existent : vous pourriez par exemple en parler lors du prochain bulletin municipal, envoyer un agent qui verbaliseraient les contrevenants à titre d'exemple, ou encore installer un panneau rappelant ce chapitre du code de la route. Le mieux serait bien évidemment de remonter à la source du problème et de limiter, voire interdire, l'arrêt prolongé d'un véhicule dans la rue avant une certaine heure.

Dans lâ€™espoir que ma requête sera entendue, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en lâ€™assurance de mes respectueuses salutations.

Modèle de lettre adressée au Maire pour nuisance sonore